

Siret : **92031181800016** Code Naf : **6202A**
Urssaf/Msa : **117 000001570967628**

Matricule : **00031**
N° SS : **284129935084894**

Iban / Rib : **FR76 1820 6004 1765 0844 9533 006**
Emploi : **Consultant en système d'information, Maitrise c**
Statut professionnel : **Cadre**
Position : **3.2**
Coefficient : **210**

Madame BENSAID Fadila
61 Boulevard National
92250 LA GARENNE COLOMBES

Entrée : **01/02/2023** Sortie : **04/08/2023**
Ancienneté : **6 mois**

Convention collective : **Bureaux d'études techniques**

Eléments de paie		Base	Taux	A déduire	A payer	Charges patronales		
Salaire de base		151.67	31.0543		4 710.00			
Heures supplémentaires 25 %		32.00	38.8179		1 242.17			
Heures supplémentaires 50%		6.00	46.5815		279.49			
Sous total Salaire de base		189.67			6 231.66			
Absence pour entrée/sortie		- 123.67	31.0543	3 840.49				
Absence pour entrée/sortie, Heures supplémentaires 25 %		- 26.08	38.8179	1 012.37				
Absence pour entrée/sortie, Heures supplémentaires 50%		- 4.88	46.5815	227.32				
Congés payés pris 040723-070723 (4 jours)		- 4.00	287.5708	1 150.28				
Congés payés pris 170723-200723 (4 jours)		- 4.00	287.5708	1 150.28				
Congés payés pris 240723-280723 (5 jours)		- 5.00	287.5708	1 437.85				
Indemnité congés payés (13 jours)					3 738.41			
Indemnité de repas (Non Imposable)		5.00	9.9000		49.50			
--- Fin de contrat ---								
Salaire brut					1 200.98			
Santé								
Sécurité Sociale - Mal. Mat. Inval. Décès						1 200.98	13.0000	156.13
Complémentaire - Incap. Inval. Décès						473.03	1.5000	7.10
Complémentaire - Incap. Inval. Décès						727.95	1.1300	8.22
Complémentaire - Santé		3 666.00	1.0400	38.13		3 666.00	1.0400	38.13
Accidents du travail & mal. professionnelles						1 200.98	0.7500	9.01
Retraite								
Sécurité Sociale plafonnée		473.03	6.9000	32.64		473.03	8.5500	40.44
Sécurité Sociale déplafonnée		1 200.98	0.4000	4.80		1 200.98	1.9000	22.82
Complémentaire Tranche 1		473.03	4.1500	19.63		473.03	6.2200	29.42
Complémentaire Tranche 2		727.95	9.8600	71.77		727.95	14.7800	107.59
Famille						1 200.98	3.4500	41.43
Assurance chômage								
Chômage						1 200.98	4.2000	50.44
APEC		1 200.98	0.0240	0.28		1 200.98	0.0360	0.43
Cot. statutaires ou prévues par la conv. coll.								
Contribution ADESATT						1 200.98	0.0200	0.24
Autres contributions dues par l'employeur								
Autres contributions dues par l'employeur						1 200.98	1.5960	19.17
Autres contributions dues par l'employeur						473.03	0.1000	0.47
CSG déduct. de l'impôt sur le revenu		2 260.10	6.8000	153.69				
CSG/CRDS non déduct. de l'impôt sur le revenu		2 260.10	2.9000	65.54				
Exonérations de cotisations employeur								23.66
Exonération sociale sur HC/HS		281.17	- 10.7300	- 30.17				
Total des cotisations et contributions				356.31				554.70
Forfait mensuel NAVIGO Toutes Zones		84.10	25.0000		21.03			
Forfait mensuel NAVIGO Toutes Zones		84.10	75.0000		63.08			
Prime de partage de la valeur					850.00			
Intéressement versé					240.20			
Réintégration fiscale		38.13						
Heures	Heures suppl.	Brut	Plafond S.S.	Net imposable	Ch. patronales	Coût Global	Total versé	Allègements
Mensuel								
Annuel								
	Congés N-1	Congés N						
Acquis								
Pris								
Solde								

HIGHSKILL
66 Avenue des Champs Elysees
chez OCP Business Center 4
75008 PARIS

Siret : 92031181800016
Code Naf : 6202A

Reçu pour solde de tout compte

Je soussignée, Madame BENS Aid Fadila,

demeurant 61 Boulevard National
92250 LA GARENNE COLOMBES

reconnais avoir reçu ce jour, par Virement,
de HIGHSKILL

66 Avenue des Champs Elysees chez OCP Business Center 4 75008 PARIS

pour solde de tout compte la somme nette de *****1 701.39 Euros soit, en toutes lettres
*****Mille sept cent un euros et trente neuf centimes*****

correspondant à mon bulletin de paie du mois de Août 2023.

Cette somme m'est versée en paiement des éléments suivants, étant précisé que les montants
sont indiqués avant déduction des éventuelles cotisations et contributions salariales :

Salaire de base	4 710.00
Heures supplémentaires 25 %	1 242.17
Heures supplémentaires 50%	279.49
Absence pour entrée/sortie	- 3 840.49
Absence pour entrée/sortie, Heures supplémentaires 25 %	- 1 012.37
Absence pour entrée/sortie, Heures supplémentaires 50%	- 227.32
Congés payés pris 040723-070723 (4 jours)	- 1 150.28
Congés payés pris 170723-200723 (4 jours)	- 1 150.28
Congés payés pris 240723-280723 (5 jours)	- 1 437.85
Indemnité congés payés (13 jours)	3 738.41
Indemnité de repas (Non Imposable)	49.50
Forfait mensuel NAVIGO Toutes Zones	21.03
Forfait mensuel NAVIGO Toutes Zones	63.08
Prime de partage de la valeur	850.00
Intéressement versé	240.20
Impôt sur le revenu prélevé à la source - PAS	- 317.59

Conformément à l'article L.1234-20 du Code du travail, je reconnais être informée de la possibilité
de dénoncer ce reçu pour solde de tout compte dans les six mois suivant sa signature par lettre
recommandée.

Passé ce délai, je ne pourrai plus contester les sommes qui y sont mentionnées.

Le présent reçu pour solde de tout compte a été établi en deux exemplaires, dont un m'est remis.

Fait à PARIS le 04/08/2023

Signature de l'employeur précédée de la mention
"Bon pour règlement des sommes indiquées"

Signature du salarié précédée de la mention
"Bon pour acquit des sommes sous réserve d'encaissement"

HIGHSKILL
66 Avenue des Champs Elysees
chez OCP Business Center 4
75008 PARIS

Siret : 92031181800016
Code Naf : 6202A

Certificat de travail

Je soussigné(e), ELLOUZE Mohamed,
Agissant en qualité de Président
Certifie avoir employé Madame BENSAID Fadila (Matricule: 00031)
Demeurant à 61 Boulevard National
92250 LA GARENNE COLOMBES

En qualité de :

Du 01/02/2023 au 04/08/2023 :

Consultant en système d'information, Maitrise d'ouvrage, Business Analyst, Position 3.2, Coefficient 210
Soit une durée d'emploi du 01/02/2023 au 04/08/2023

Sous réserve de justifier du bénéfice de l'assurance chômage auprès de l'organisme, en application de l'article L.911-8 du code de la sécurité sociale, vous pourrez bénéficier à titre gratuit de la portabilité des garanties au titre des risques :

- portant atteinte à l'intégrité physique de la personne ou liés à la maternité (frais de santé),
- liés au décès, incapacité de travail ou invalidité (prévoyance),

pour la durée de la situation de chômage et dans la limite de 7 mois (1).

(1) durée du dernier contrat de travail (ou des derniers contrats de travail consécutifs au sein de notre entreprise), sans pouvoir excéder 12 mois.

Fait à PARIS le 04/08/2023

Signature précédée du nom et de la qualité du signataire :
ELLOUZE Mohamed
Président